

COMMUNES CONCERNÉES



EN QUOI CONSISTENT CES AIDES ?

- Accompagnement gratuit durant toutes les démarches administratives jusqu'à la fin des travaux
- Aides financières avec une prise en charge de 30 à 80% en fonction des revenus



• UN SEUL NUMÉRO : 04 56 19 19 19

AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT, POUR VOTRE CONFORT OU POUR LA LOCATION



AMÉLIORER LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT



ADAPTER UN LOGEMENT AU MAINTIEN
À DOMICILE DES POPULATIONS
VIEILLISSANTES ET À MOBILITÉ RÉDUITE



RÉHABILITER DES LOGEMENTS LOCATIFS



Dites OUI aux aides pour rénover votre logement !



Pour un chez-soi
plus confortable
ou une location
améliorée





RÉNOVER VOTRE LOGEMENT VIDE OU OCCUPÉ

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovations énergétiques ?

- Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement ?
- Vous avez un logement de plus de 15 ans ?
- Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour vos travaux de rénovation ?

Un programme d'accompagnement concret

Un accompagnement gratuit et personnalisé vous permet de cumuler des financements pouvant atteindre jusqu'à 100 % des travaux dans certains cas.



CONTACT

• APPELEZ LE 04 56 19 19 19 - TAPEZ 1



BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS !

Locataires ou propriétaires occupants en perte de mobilité :

- Accéder à votre espace douche vous est difficile ?
- Vous ne pouvez plus monter vos marches d'escalier ?
- Votre espace intérieur nécessite des aménagements pour faire face à une perte de mobilité ?

Un programme d'accompagnement concret

Le dispositif mis en place par l'Etat et les aides financières peuvent atteindre jusqu'à **85% du montant des travaux !**



CONTACTS

• APPELEZ LE 04 56 19 19 19 - TAPEZ 2 OU PAR MAIL : 2CCAM@URBANIS.FR



MISE EN LOCATION DE VOTRE LOGEMENT

Vous avez un logement vide ? Vos locataires se plaignent du froid ? Des travaux de mise aux normes s'imposent ?

Un programme d'accompagnement concret

Le territoire à un besoin locatif fort ! Les travaux de réhabilitation de logements vacants, des travaux de rénovation énergétique couplés à des loyers adaptés vous assurent une attractivité sur un marché locatif tendu.

Bénéficiez d'une étude personnalisée et d'aides financières !

Votre logement est vacant depuis plus de deux ans ?

Bénéficiez d'aides exceptionnelles en le remettant sur le marché locatif ! (même sans travaux).

La remise sur le marché de logements inoccupés depuis plus de deux ans, et décents, permet de bénéficier d'une prime de 4 000 € à 5 000 €. Cette aide peut être couplée avec des subventions pour la réalisation de travaux, pour assurer une attractivité sur un marché locatif tendu.

Une étude personnalisée de votre projet vous sera proposée.

